



Deux projets ont été validés et verront le jour en 2023 dans le cadre du **budget participatif**.

Prenez votre vélo !



Pour vous inciter à prendre votre vélo dans vos trajets quotidiens quoi de mieux que de **proposer l'installation d'arceaux à vélo en centre-ville** et dans les lieux de covoiturage.

La proposition est de réfléchir à des endroits stratégiques pour que tout un chacun **puisse déposer son vélo en toute sécurité**. Le projet pourrait être accompagné par la mise en place d'une borne de recharge pour vélos électriques. Ce projet proposé par des citoyens sera clôturé **par une fête du vélo**.

Concours d'écriture



Ce projet veut inciter tous les guillestrins petits et grands à écrire un souvenir, une rêverie, **une histoire qui se passerait à Guillestre**. Ce texte devra comporter au maximum 5 pages de 30 lignes chacune et 3 termes parmi ceux imposés (Tour d'Eygliers, Place Salva, Gorges du Guil, Simoust, Pont Saint-Esprit, Combe Chauve, Rue des masques, Porte sainte Catherine, Porte Saint Louis, Porte Saint Jean-Baptiste). N'hésitez pas à partager votre passé, votre imagination, votre émotion, votre curiosité ! **A vos plumes !**

A envoyer en format papier à la mairie ou par mail vivreensemble@villedeguillestre.fr.

Des nouvelles des projets 2022

Les cyclopathes poursuivent leurs ateliers d'autoréparation. **La boîte à livres** est cours de construction au lycée des Métiers d'Embrun. Et **le projet des nichoirs à martinets** va voir le jour pendant la construction des logements place Albert !

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 8 novembre 2022**. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées :

➤ CONVENTION AVEC LA SAFER

La commune vient d'acter une convention avec la SAFER afin de répertorier l'ensemble des biens sans maître sur le territoire, dans le but de maîtriser du foncier communal pour accueillir des projets de développement agricole et forestier sur Guillestre.

➤ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Lucie Feutrier, Adjointe au Maire a été désignée correspondante incendie et secours pour la Mairie de Guillestre afin d'être le relai local du SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours).

➤ GESTION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La Mairie va installer un système de gestion énergétique centralisé pour un grand nombre de bâtiments communaux, tout en bénéficiant d'une subvention pour de 15 000€ pour s'en équiper grâce au programme ACTEE, porté par le Département 05.

➤ CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette convention à destination du public jeune vise à identifier les besoins prioritaires sur le territoire, à pérenniser les offres de services existantes et à en développer de nouvelles pour les quatre prochaines années.

➤ CONTRAT AVEC L'ECO-ORGANISME ALCOME

Un partenariat avec l'organisme ALCOME a été conclu afin de réduire le nombre de mégots jetés dans l'espace public. Des actions concrètes vont être mises en place pour sensibiliser la population tout cela grâce à un soutien financier de cet éco-organisme.

➤ RESSOURCES HUMAINES

Deux recrutements ont été actés, afin de porter les projets ambitieux soutenus par la municipalité pour les prochaines années, un en tant qu'Assistante pour la Direction Générale et un autre en tant que Chargé de Mission à travers un emploi VTA (Volontariat Territorial en Administration) subventionné par l'Etat.

AGENDA

- **LAEP** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent "Parent'aise",
 - ✓ **Samedi 19 nov de 9h30-11h30** à la crèche sur le thème « massage bébé ».
 - ✓ **Samedi 3 déc de 9h30-11h30**, thème de Noël à la crèche.
- **SAINTE BARBE** : Les pompiers célébreront la Sainte-Barbe, patronne des Sapeurs-pompiers à la caserne **le samedi 26 nov à partir de 18h. Ouvert à tous.**
- **ANIMATIONS NOEL** :
 - ✓ **Samedi 17 déc** : Animations de Noël dans le centre-ville en après-midi : père Noël, animation musicale, goûter...un avant goût du réveillon.
 - ✓ **Jeudi 29 déc** : Spectacle de magie tout public en fin de journée à la salle du Queyron.

Plus de précisions prochainement sur le site internet : ville-guillestre.fr.



BON A SAVOIR ...

- **FORFAIT DE SKI** : Les jeunes guillestrins de moins de 17 ans bénéficieront d'un forfait saison 2022/2023. Il est rappelé qu'avant **le 26 novembre** le forfait de l'an dernier et une photo récente doivent être fournis à l'accueil de la mairie. Les modalités de fonctionnement seront précisées dès que possible.
- **ESPACE SANS TABAC** : Les abords de la crèche, des écoles, du collège, le jardin de la plantation et le skate park **deviennent des zones non-fumeur**. Une signalétique sera mise en place. **En effet, il sera désormais interdit de fumer et de vapoter**, de jour comme de nuit dans ces lieux et dans une zone de 20 mètres autour de ceux-ci. Cette restriction de l'usage du tabac intervient après une réflexion sur la santé et salubrité publique.
- **TRANSPORT SCOLAIRE** : La communauté de communes, comme tous les ans, octroie à chaque famille **une aide financière pour les transports scolaires** de tous les élèves du canton. Déposez **votre dossier jusqu'au 31 déc 2022**, avec le formulaire d'aide aux transports, l'attestation de paiement, le certificat de scolarité, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et un RIB.
- **RAPPEL DOSSIER DE SUBVENTION 2023** : Les dossiers de subvention pour les associations **sont à déposer jusqu'au 1^{er} décembre 2022**.
- **COUPURE ELECTRICITE** : Enedis réalise des travaux afin d'améliorer le réseau. **Mardi 29 novembre de 10h30-15h30**, il y aura une coupure de courant quartier maison du Roy et à Montgauvie.
- **ENQUETE PUBLIQUE** : Afin de revitaliser le centre bourg, la commune a identifié **5 immeubles vacants** du centre sur lesquels des travaux doivent être menés. Une procédure de déclaration d'utilité publique est initiée et est soumise à enquête publique, du **21 nov au 12 déc**. Venez rencontrer le commissaire enquêteur en mairie le **lundi 21 nov** de 9h-12h / mercredi **30 nov** de 14h30-17h30 et le **lundi 12 déc** de 14h30-17h30 pour faire part de vos remarques, suggestions et interrogations...



- **QUELLE FORET POUR DEMAIN ?** Le document de gestion de la forêt communale est en cours de révision. Il prévoit les actions à mener pour les 20 prochaines années. Venez donner votre avis sur les enjeux **avant le 1^{er} décembre** : questionnaire disponible à l'accueil et sur le site internet de la mairie.

- **PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES** : Votre avis compte ! Le SMITOMGA propose **une réunion de consultation publique** : **lundi 21 nov** à la salle du Queyron **de 18h45 à 21h**. Plus d'informations : <https://www.facebook.com/smitomga>.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 6 décembre à 20h30 à la mairie
La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou 04.92.45.04.03